



CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 28 septembre 2022 à 18h00
ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2022

INSTITUTION – Rapporteur Monsieur Francis Cammal

1. Adhésion au Groupement d'intérêt Public Région Centre InterActive (R.E.C.I.A)

PATRIMOINE – Rapporteur Monsieur Francis Cammal

2. Renouvellement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) concernant le bâtiment sis 32 quai Lenoir à Gien et approbation du cahier des charges modifié
3. Renouvellement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) concernant la Maison des Alix à Gien et approbation du cahier des charges modifié

RESSOURCES HUMAINES – Rapporteur Madame Marie-Odile Bourdin

4. Modification du tableau des effectifs
5. Rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
6. Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire
7. Rémunération des emplois aidés

FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE, ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Rapporteur Monsieur Jean-Louis Hidas

8. Subvention exceptionnelle pour financement des dépenses de fonctionnement du budget autonome Transport
9. Approbation de la convention relative aux groupements de commande : fourniture de matériel électrique, travaux de voirie et fourniture de produits horticoles, de fleurs et de plantes, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation et la passation des marchés publics d'assurances, services d'assurances pour la Communauté des Communes Giennoises et la Ville de Gien, prestations de nettoyage dans divers bâtiments, fournitures de bureau, consommables informatiques et papier photocopieur blanc, vérifications techniques réglementaires des matériels et équipements de lavage, de travail en hauteur et des EPI, fourniture de carburants, fourniture de panneaux de signalisation et dératisation et désinsectisation dans différents locaux

ENVIRONNEMENT– Rapporteur Monsieur Rémi Bichon

10. Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes (CLT3P) - Désignation des représentants
11. Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement de la Communauté des Communes Giennoises – Année 2021
12. Approbation de la convention de partenariat pour l'implantation de conteneurs de collecte de textiles, linges de maison et chaussures avec EBS le Relais France

AMENAGEMENT, TRAVAUX et CADRE DE VIE – Rapporteur Monsieur Laurent Rougeron

13. Autorisation donnée à M. le Maire de procéder à la cession des parcelles cadastrées DI n° 44, DI n° 171, DI n° 331 et DI n° 340 (Les Hauts de Gien), CY n° 438 à 455 (La Croix Saint-Simon) au bénéfice de LogemLoiret (actuel emphytéote sur ces biens)
14. Autorisation donnée à M. le Maire de céder pour partie et à titre onéreux la parcelle cadastrée section DI n° 342 – chemin de Saint-Pierre à Gien – au bénéfice de la SA HLM Coallia Habitat résidant 47, boulevard Diderot – CS 62510 – 75589 Paris Cédex 12 et d'acquérir les parcelles cadastrées DI n° 166 et n° 169 – chemin de Saint-Pierre à Gien appartenant à la SA HLM Coallia Habitat en vue d'un échange foncier (pour partie) et d'une cession à titre onéreux (pour partie)
15. Autorisation donnée à M. le Maire de renoncer à exercer ses droits, sur les parcelles nues cadastrées DP n° 276 et n° 279 (lieudit La Bouzie), au profit de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la Ville de Gien est membre, conformément à l'article 713 du Code Civil
16. Autorisation donnée à M. le Maire de céder à titre onéreux les parcelles bâties cadastrées section CP n° 106 et CP n° 255, route de Bourges à Gien, au bénéfice de la SAS Auctie's
17. Autorisation donnée à M. le Maire de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section CY n° 188 et 192, situées au 53 rue de Montbricon, sur la commune de Gien, au bénéfice des successibles de M. Jean-Pierre Gaudillat
18. Autorisation donnée à M. le Maire de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AD n° 170 située au 8 chemin de la Courtaudière, sur la commune de Gien, au bénéfice de M. Claude Tagot et Mme Michelle Cardineau
19. Autorisation donnée à M. le Maire de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AD n° 171p, située chemin de la Courtaudière, sur la commune de Gien, au bénéfice des conjoints Chenuet
20. Autorisation donnée à M. le Maire de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AD n° 563, située chemin de la Courtaudière, sur la commune de Gien, au bénéfice de M. et Mme Thierry Chopineau
21. Autorisation donnée à M. le Maire de procéder à la rectification du nom d'une voie publique
22. Campagne de ravalement obligatoire – Demande d'inscription de la Ville de Gien sur la liste préfectorale
23. Autorisation donnée à LogemLoiret de procéder à la démolition de 9 bâtiments sur le site Flandres Dunkerque
24. Lancement d'une étude socio-urbaine en partenariat avec LogemLoiret pour définir un schéma directeur de restructuration urbaine du quartier élargi des Champs de la Ville

EDUCATION ET JEUNESSE – Rapporteur Madame Nathalie Chambon

25. Souscription à l'outil primOT et approbation de la convention de déploiement de l'ENT primOT dans les écoles du 1^{er} degré de l'enseignement public de la région Centre-Val de Loire

AFFAIRES SOCIALES – Rapporteur Madame Catherine de Metz

26. Approbation de la convention d'aide au fonctionnement sur fonds locaux avec la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret (C.A.F) pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre du projet de « Maison pour Tous » à Gien

CULTURE – Rapporteur Monsieur Francis Cammal

27. Création d'une Micro-Folie à Gien

MOTION - Rapporteur Monsieur Francis Cammal

28. Défense de la filière vitivinicole en France – Projet de motion

Information au Conseil des décisions prises par le Maire en vertu du pouvoir donné par le Conseil Municipal

Questions diverses

Le Maire,
Francis Cammal

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Francis Cammal', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE GIEN' and a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.